

RESOC – Bilan de législature 2021-2026

Deuxième groupe au Conseil communal avec 20 élu·es, le RESOC a été de loin la **force de proposition** la plus active. Une dizaine de postulats, autant d'interpellations et de nombreuses prises de position et amendements sont à mettre au crédit de nos représentant·es.

Alors que les autres groupes font souvent front commun, le RESOC fait entendre une autre voix. Force d'opposition constructive, il parvient à faire **bouger les lignes** dans l'intérêt de la population. D'autres fois malheureusement, nos élu·es se retrouvent isolé·es à défendre les familles, les ménages les plus précaires, les prestations à la population, les logements abordables ou les mesures en faveur du climat et de la biodiversité.

A l'heure du **bilan de la législature 2021-2026**, petit retour sur nos interventions au cours de ces cinq années, autour de sept engagements qui nous sont chers.

Engagement pour des espaces publics de qualité

Le RESOC défend un développement communal porteur de qualité de vie et favorable au vivre-ensemble, du Nord au Sud de la commune. Il a œuvré, de manière constante, en faveur de la création d'espaces publics accessibles à toutes et tous. Parmi nos actions figurent notamment :

- Intervention en faveur de la création de **jardins urbains partagés** (en cours de traitement par la Municipalité) ;
- Proposition de créer un **marché itinérant** qui aurait pu sillonner les quartiers de la commune (idée finalement abandonnée faute d'intérêt) ;
- Soutien à la liaison piétonne à travers le futur **Parc du château**, un projet rejeté par la majorité du Conseil malgré les engagements pris par certains partis.

Le RESOC, c'est un engagement et des actes concrets pour que Crissier soit une commune où il fait bon vivre.

Engagement pour les ménages les plus précaires

Le RESOC s'est retrouvé bien seul à soutenir les familles et ménages les plus précaires. La totalité de nos propositions en la matière ont été écartées :

- Une aide communale aux familles modestes pour les **soins dentaires** et orthodontique ? C'est non.
- Un **allègement de la taxe poubelle** pour les ménages les plus précaires ? Non également.
- Une aide ciblée, sur des financements pourtant existants, pour faire face à l'augmentation des **coûts de l'électricité** (2022) ? Encore non.

Indépendamment des coûts souvent modestes des mesures proposées, c'est bien un grand non que la majorité du Conseil communal a adressé, de manière constante, aux familles et ménages modestes de notre Commune.

Engagement pour les familles

La conciliation entre vie familiale et professionnelle est un défi majeur. Le développement de notre commune suppose que les prestations d'accueil pré- et parascolaire s'adaptent de manière dynamique. Le RESOC s'est engagé à plusieurs reprises en ce sens, notamment pour :

- Le développement de l'**accueil préscolaire**, encore largement insuffisant à Crissier ;
- L'**accueil parascolaire pendant les vacances**, en écho à une pétition citoyenne ; deux initiatives conjuguées qui ont abouti à l'ouverture d'une nouvelle offre ;
- L'engagement de **patrouilleurs et patrouilleuses scolaires**, pour contribuer à sécuriser le chemin de l'école.

Notre attention constante sur ces questions, y compris à la commission de gestion, a fait bouger les lignes. Mais la route est encore longue pour répondre aux besoins des familles de Crissier.

Engagement pour une mobilité apaisée

Pour une mobilité efficace, il faut parfois sortir des sentiers battus. Tout au long de la législature, le RESOC s'est mobilisé pour apporter des solutions concrètes et durables pour limiter le trafic de transit, sécuriser les routes de la commune et décarboner notre mobilité :

- Accélérer (!) enfin le projet des **zones 30**, pourtant plébiscités par la population dans un sondage en début de législature ;
- Améliorer la **desserte en transports publics** des quartiers de la commune, une thématique portée par notre Municipal Alexandre Brélaz ;
- Donner à la commune les moyens en **ressources humaines** et en expertise pour aborder les problématiques de mobilité de manière novatrice (proposition écartée)

Sans opposer les formes de mobilité, le RESOC s'engage pour un meilleur équilibre sur les routes de notre commune. Moins de vitesse, moins de nuisances, plus de qualité de vie !

Engagement pour le logement abordable

Dans l'agglomération lausannoise, les coûts du logement pèsent de plus en plus sur les portes-monnaies. Le RESOC, c'est un engagement constant pour contribuer à alléger – un peu – la facture :

- Intervention pour la mise en place de l'**aide individuelle au logement**, une proposition en traitement à la Municipalité depuis 2022 (!)
- Demandes systématiques d'intégrer des **quotas de logements à loyers abordables** dans tous les nouveaux quartiers, par exemple à En Chise ou aux Uttins ;
- Intervention pour élargir l'éligibilité pour de tels logements aux **personnes étrangères** titulaires de permis B, suivie par le Conseil ;

Les leviers communaux existent, utilisons-les !

Engagement pour le climat et la biodiversité

Les crises climatiques et de biodiversité en appellent à notre responsabilité pour les générations futures. Chaque action compte, et c'est dans cet état d'esprit que le RESOC a œuvré pour maintenir ces questions à l'agenda du Conseil communal :

- Soutien au renforcement du **Fonds communal pour l'énergie et le climat**, qui fait notamment suite à un postulat déposé en 2019.
- Demande de mesures immédiates pour **réduire la consommation d'énergie et les émissions**, notamment à travers un postulat inter-parti émanant de la Commission d'environnement et de développement durable (CEDD), présidée par le RESOC.
- Attention particulière aux enjeux de biodiversité, notamment à la problématique des **espèces invasives**.

Comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises, il est temps d'aller **plus vite et plus loin** pour répondre aux défis climatiques et écologiques.

Engagement pour le vivre ensemble

Crissier est caractérisée par une grande diversité culturelle et sociale. Le RESOC a été force de proposition pour encourager un vivre ensemble de qualité et enrichissant, favorisant l'entraide et la cohésion sociale :

- Soutien au renforcement de la **politique en faveur des aîné-es**, qui va dans le sens de plusieurs interventions déposées lors de la législature précédente.
- Intervention pour une **politique sportive populaire et ambitieuse**, visant à offrir aux jeunes de nouvelles opportunités de pratiquer des sports et de développer leur cercle social
- Soutien au maintien des **prestations postales** sur le site de Chisaz

C'est avec conviction que nous poursuivrons cet engagement tout au long de la prochaine législature.